

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**C.C. PEVELE CAREMBAULT**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget Principal**

Numéro SIRET : **20004196000077**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE TEMPLEUVE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Parc d'activité INNOVA'PARK**

**ANNEE 2017**

## I - VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 236 661,16	629 000,00	629 000,00
6015	Terrains à aménager	1 310 881,16	0,00	0,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	30 780,00	29 000,00	29 000,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	895 000,00	600 000,00	600 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 502 641,23	0,00	0,00
6522	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	1 502 640,23	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	1,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65+656)		<b>3 739 302,39</b>	<b>629 000,00</b>	<b>629 000,00</b>
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>3 739 302,39</b>	<b>629 000,00</b>	<b>629 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 040 427,30	3 784 148,63	3 784 148,63
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 040 427,30	3 784 148,63	3 784 148,63
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 040 427,30</b>	<b>3 784 148,63</b>	<b>3 784 148,63</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 040 427,30</b>	<b>3 784 148,63</b>	<b>3 784 148,63</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>4 779 729,69</b>	<b>4 413 148,63</b>	<b>4 413 148,63</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 413 148,63

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

C.C. PEVELE CAREMBAULT - 59 - Parc d'activité INNOVA PARK	BP 2017
---	---------

<b>I - VOTE DU BUDGET</b>	<b>I</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	184 800,00	584 880,00	584 880,00
7015	Ventes de terrains aménagés	184 800,00	584 880,00	584 880,00
74	Dotations, subventions et participations	41 000,00	0,00	0,00
7473	Départements	41 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>225 801,00</b>	<b>584 880,00</b>	<b>584 880,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>225 801,00</b>	<b>584 880,00</b>	<b>584 880,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	3 277 088,46	4 413 148,63	4 413 148,63
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	3 277 088,46	4 413 148,63	4 413 148,63
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 277 088,46</b>	<b>4 413 148,63</b>	<b>4 413 148,63</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 502 889,46</b>	<b>4 998 028,63</b>	<b>4 998 028,63</b>

+	
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 276 840,23
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 274 868,86

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>I - VOTE DU BUDGET</b>	<b>I</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	3 277 088,46	4 413 148,63	4 413 148,63
	Charges transférées (9)	3 277 088,46	4 413 148,63	4 413 148,63
3555	Terrains aménagés	3 277 088,46	4 413 148,63	4 413 148,63
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>3 277 088,46</b>	<b>4 413 148,63</b>	<b>4 413 148,63</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>3 277 088,46</b>	<b>4 413 148,63</b>	<b>4 413 148,63</b>

	+
<b>RESTES A REALISER 2016 (11)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>3 784 148,63</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>8 197 297,26</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 277 088,46	2 551 428,40	2 551 428,40
1641	Emprunts en euros		2 551 428,40	2 551 428,40
168751	GFP de rattachement	3 277 088,46	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 277 088,46</b>	<b>2 551 428,40</b>	<b>2 551 428,40</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>3 277 088,46</b>	<b>2 551 428,40</b>	<b>2 551 428,40</b>
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	1 040 427,30	3 784 148,63	3 784 148,63
3555	Terrains aménagés	1 040 427,30	3 784 148,63	3 784 148,63
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 040 427,30</b>	<b>3 784 148,63</b>	<b>3 784 148,63</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 040 427,30</b>	<b>3 784 148,63</b>	<b>3 784 148,63</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)	<b>4 317 515,76</b>	<b>6 335 577,03</b>	<b>6 335 577,03</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 335 577,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).